



# BULLETIN D'ADHESION OU DE READHESION 2017-2018



A remettre à un conseiller syndical ou à envoyer à l'adresse suivante:  
6 bis, rue de Pannette BP 611 27006 EVREUX Cedex

**N'oubliez pas de nous signaler tout changement d'adresse.**

SNUPERS	Trésorier
Ne rien inscrire dans ce cadre	

### SITUATION PERSONNELLE

Mlle, Mme, M. ....  
 Nom de jeune fille .....  
 Prénom .....  
 Date de naissance .....  
 Adresse .....  
 Code postal ..... Commune .....  
 Téléphone ..... Portable .....  
 Email .....  
 Date de sortie d'IUFM / ESPE.....  
 Corps :     Instit     PE     PE hors classe     PES

### SITUATION ADMINISTRATIVE

Etablissement .....  
 Fonction :             adj. mat.             adj. élém.  
                           ZIL                     BD  
                           dir. mat                 dir élém.  
 dir. 2-4 classes     dir. 5-9 classes     dir. 10 classes et +  
 Autre : .....  
 Nomination à             Titre définitif             Titre provisoire  
 Echelon : .....

### En me syndiquant au SNUipp j'agis pour:

- La défense des intérêts matériels et moraux des personnels actifs et retraités.
- Le développement et la démocratisation du service public d'éducation.
- Le maintien de l'unité de la profession et le respect de l'équité entre les collègues dans un syndicat indépendant, unitaire, pluraliste et démocratique au sein de la F.S.U.

Le SNUipp pourra faire figurer les informations fournies dans des fichiers et traitements informatisés conformément aux articles 26 et 27 de la loi du 06/01/78. Je dispose d'un droit d'accès à toutes ces informations.

Cette autorisation est révoquée à tout moment par moi-même.

Le ..../..../.....

**SIGNATURE :**

Pour tous, **imposables ou non imposables**, le versement de la cotisation syndicale ouvrira droit à un **crédit d'impôt de 66%** de son montant. Vous recevrez une attestation de versement de la cotisation 2017-2018 à joindre à votre déclaration d'impôts fin avril ou début mai 2018.

**Exemple:** PE 8<sup>ème</sup> échelon  
 175 € x 66% = 115,50 € de crédit d'impôt  
 Montant réel de la cotisation syndicale: **59,50 €**

**Temps partiel** = cotisation x quotité (50%, 75%, 80%), minimum 78,50 € (le montant de la part nationale de la cotisation)

Pour les collègues qui ne se retrouvent pas dans les tableaux ou qui sont dans des situations particulières (disponibilité, congé parental, CLM), prenez contact avec le trésorier (Yvon Magnier) par mail, téléphone. ou courrier pour adapter le montant de la cotisation.

Grille des cotisations instituteur				Grille des cotisations P.E.											
Ech. 8	9	10	11	Ech. 3	4	5	6	7	8	9	10	11	Hors cl. 5	Hors cl. 6	Hors cl. 7
144 (48,96)	152 (51,68)	160,50 (54,57)	177 (60,18)	127,50 (43.,35)	135,50 (46,07)	143,50 (48,79)	153,50 (52,19)	164 (55,76)	174 (59,16)	186 (63,24)	201 (68,34)	216 (73,44)	228 (77,52)	242 (82,28)	256 (87,04)
Retraité instit.				Retraité P.E.			Retraité PEGC			AVS/EVS/EAP/M1/M2			PES		
116 (39,44)				136 (46,24)			136 (46,24)			45 (15,30)			100 (34)		

**NB: Entre parenthèses, dans les grilles, le montant de la cotisation après déduction du crédit d'impôt.**

Majoration de cotisation suivant votre fonction	
Dir. 2/4 cl.	+ 8,50
Dir 5/9 cl.	+ 14
Dir 10 cl. Et +	+ 16
Dir. SEGPA	+ 20
Dir. EREA	+ 39
Spe ASH/PEMF/CPC	+ 13

**Montant de la cotisation:** ..... + ..... (majoration)= ..... €

### Mode de paiement de la cotisation:

**Paiement de la cotisation en 1 ou plusieurs chèques à l'ordre du SNUipp 27**  
 Entourer le ou les mois choisis pour le dépôt:

OCT	NOV	DEC	JAN	FEV	MARS	AVR	MAI	JUI	JUIL
-----	-----	-----	-----	-----	------	-----	-----	-----	------

**Par prélèvements automatiques (7 prélèvements du 10/11 au 10/05) → partie prélèvements à compléter au verso de ce bulletin d'adhésion.**

## Prélèvements automatiques

En optant pour le prélèvement automatique, je recevrai en septembre **2018** un avis m'indiquant que je pourrai interrompre le prélèvement. Dans le cas contraire, mon adhésion sera reconduite et les prélèvements seront effectués sans que j'aie à renouveler la procédure d'adhésion ou à fournir une nouvelle demande de prélèvements.

S'il s'agit d'un nouveau prélèvement ou si ma situation bancaire a changé :

- Je remplis soigneusement le mandat de prélèvement SEPA CORE.
- Je joins un RIB ou un RICE
- J'adresse le tout à la section départementale: SNUipp 27 - 6 bis Rue de Pannette BP 611 27 006 EVREUX CEDEX.

Calendrier des prélèvements:

Autorisation envoyée au SNUipp avant le	15/10	15/11	15/12	15/01	15/02		
Nombre de prélèvements	7	6	5	4	3		
Dates des prélèvements	10/11	10/12	10/01	10/02	10/03	10/04	10/05

## Mandat de Prélèvement SEPA CORE

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le syndicat SNU IPP 27 à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNU IPP 27.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,

- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Référence unique mandat (RUM)

(Réservé SNUipp)

### Débiteur

Vos Nom Prénom:

.....

Votre Adresse :

.....

.....

### Identifiant Créancier SEPA :

FR08ZZZ424241

Nom : **SNU IPP**

Adresse : **128 Boulevard Auguste Blanqui**

Code postal : **75 013**

Ville : **PARIS**

IBAN (Numéro de compte bancaire international):

□□□□	□□□□	□□□□	□□□□	□□□□	□□□□	□□□□
□□□□□□□□□□□□□□□□						

**Paiement: Récurrent**

**A:** .....

**Le:** ..... / ..... / .....

**Signature:**

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.